

COVID-19 – Deux policiers du SPVL placés en isolement par mesure de prévention

Dans un souci de transparence, la Ville souhaite vous informer qu'aujourd'hui, par mesure de prévention, deux policiers du Service de police de Lévis (SPVL) ont été placés en isolement à la demande de la Direction de la santé publique. Les deux policiers ont été contactés par l'organisme gouvernemental puisqu'ils sont intervenus le 20 mars dernier auprès d'un citoyen lévisien qui a reçu depuis un diagnostic positif à la COVID-19.

Pour le moment, ces deux policiers ne présentent aucun symptôme, mais selon la directive de la Direction de la santé publique, ils doivent être placés en isolement pour 14 jours et demeurer attentifs à leur état de santé. La période d'isolement débute aujourd'hui, mais le calcul des 14 journées est rétroactif au 20 mars selon les directives de l'agence. Nous suivons la situation de près et toutes les recommandations de la Direction de la santé publique seront respectées. La Ville assurera la continuité de la rémunération hebdomadaire habituelle de ces deux policiers tout au long de leur période d'isolement.

Pour le moment, les collègues de travail et la famille des policiers n'ont pas à être placés en isolement. Si la situation change, les personnes concernées seront avisées rapidement.

Nous devons rester calmes face à cette situation et continuer à adopter des [comportements sécuritaires](#).

Pour toute question, nous vous rappelons qu'une ligne téléphonique et une adresse de courriel ont été mises à votre disposition. Vous êtes invités à composer le 418 838-8299 ou à écrire à infocovid19@ville.levis.qc.ca. Le service vous est offert 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous continuons à vous tenir informés avec la page Web dédiée aux membres du personnel : www.ville.levis.qc.ca/employes.

Nous souhaitons remercier à nouveau tout le personnel des services essentiels de la Ville qui fait, jour après jour, un travail d'exception auprès de la population lévisienne.

Affichage

Nous demandons aux gestionnaires d'imprimer le présent PDF et de l'afficher dans les lieux de travail du personnel n'ayant pas accès à un poste informatique.

Gaétan Drouin
Coordonnateur municipale de la sécurité civile